

Fiche Jean François Charles AMET (1861 - 1940)

Par la suite il rendit d'éminents services lors des opérations de CHAMPAGNE et de VERDUN, il est promu Contre-amiral en mars 1915, cité à l'ordre de l'Armée.

Il est l'initiateur de la création du corps des canonniers marins et l'auteur de la partie historique du rapport de l'amiral Jehenne :

Extrait du rapport du contre-amiral Jehenne Commandant les Formations de Marins détachés aux Armées sur la participation des Formations de CANONNIERS-MARINS Et de CANONNIÈRES-FLUVIALES aux opérations des Armées de terre .Du 30 Août 1914 au 1er Mars 1919

I. CREATION DU CORPS DES CANONNIERS MARINS

Le 9 Août 1914, le Ministre de la Marine propose au Département de la Guerre de lui céder les disponibilités d'Artillerie et le Personnel correspondant, pour renforcer les opérations de siège. Le 15 Août, cette proposition est acceptée. Après examen des stocks de munitions, la Marine offre 9 pièces de 14 et 9 pièces de 16 cm. Tandis que ces pourparlers ont lieu, les Allemands s'avancent sur Paris et leur menace devenait si pressante que la Guerre demande à la Marine d'envoyer immédiatement et sans attendre les pièces promises, le Personnel marin prévu pour ces matériels afin de l'utiliser à la Défense de Paris.

Le Capitaine de Vaisseau Amet reçoit ainsi à 4 ou 5 jours d'intervalle 2.000 marins environ qui sont, dès le 1er Septembre, répartis dans les forts de Paris.

II LES « CANONNIERS MARINS » AFFECTES A LA DEFENSE DU CAMP RETRANCHE DE PARIS

Répartition du personnel dans les Forts

A peine arrivés au cantonnement de Livry dans la soirée du 30 Août 1914, les meilleurs éléments de la Formation (environ 750 hommes) sont répartis en détachements qui vont prendre, le 1er Septembre, le service des pièces à longue portée (120-L et 155) dans les Forts de Vaujours, Stains, Ecouen et redoute du Moulin, Domont, Montlignon. Corneillesen-Parisis. Le 2 Septembre. 150 hommes environ sont envoyés dans les forts de Sucy, Rosny, Hautes-Bruyères, Butte Pinson, Stains et Mont-Valérien pour y armer les pièces de 75 contre aéronefs en remplacement des artilleurs partis la veille pour armer des batteries de 75.

Le 3 Septembre, 300 hommes environ sont répartis dans certains forts pour y assurer le service des pièces de flanquement et de caponnières Le 5 Septembre, un nouveau contingent de 250 hommes environ, venant de Brest et Lorient, est presque entièrement partagé entre les forts de Villeneuve-Saint-Georges et de Montlignon. Après la formation des premiers détachements des forts, il reste au cantonnement de Livry, un nombre assez considérable

(environ 500 hommes) de marins qui sont groupés en compagnies et entraînés rapidement en vue de leur utilisation éventuelle. Cette réserve fournit, dans le courant de Septembre, les compléments nécessaires à l'armement des forts ou des batteries installées dans le camp retranché de Paris au début d'octobre.

Finalement, à la fin de Septembre, l'ensemble du Régiment des Canonniers Marins est sensiblement divisé de la façon suivante : 1.500 hommes environ dans les 7 forts principaux des régions Nord et Est du camp retranché de Paris (1).

300 hommes environ pour les 2 batteries de 16 de Coubron et Saint-Brice.

200 hommes environ dans les sections de 75 contre aéronefs de 5 forts.

Cette répartition du personnel n'est pas obtenue sans difficultés ni surtout sans les fluctuations considérables inhérentes à l'imprévu des situations.

En même temps qu'il prend le commandement du Fort de Villeneuve-Saint-Georges, le 5 Septembre à 8 heures du matin, **le Lieutenant de Vaisseau d'Arvieu** reçoit du Général Dubois, Commandant l'Artillerie de la Région, l'ordre d'être prêt à tirer le soir même sur l'ennemi. Le 3 Septembre, le Général Disaleux) Commandant l'Artillerie de la Place et des Forts de Paris, demande que les Canonniers-Marins arment partout où ils le pourront, les pièces de flanquement et de caponnières ainsi que les mitrailleuses des forts ; le **Commandant Amet** peut satisfaire en partie à ce désir en puisant 300 hommes dans ses ressources utilisables et en prélevant, la nuit, du personnel sur l'armement des pièces à longue portée.

Le 6 Septembre, le Général Disaleux demande de donner aux marins le service complet de certains forts en substituant les marins non seulement à toute l'artillerie pour le service des pièces, mais aussi à toute l'infanterie constituant la Garnison de ces forts. Le **Commandant Amet** répond (7 Septembre) qu'il pourra fournir un appoint à la garnison des forts pour leur troupe d'infanterie, mais non leur substituer complètement des matelots parce que l'instruction militaire de ceux-ci ne leur permettrait pas de remplir au pied levé le rôle d'infanterie mobile : tout au plus seraient-ils capables d'occuper quelque tranchée ou position fixe.

Tandis que le Général Dubois prévoit l'armement par les marins de 6 pièces de 90 du fort de Chelles, le Général Disaleux demande, le 8 Septembre, que des Canonniers Marins arment les pièces à longue portée d'un plus grand nombre de forts ; et il propose de leur confier ceux de

(1) Cormeilles, 204 hommes; Stains, 195 hommes; Montlignon, 112 hommes; Vaujourn, 336 hommes ; Domont, 212 hommes ; Villeneuve-Saint-Georges, 300 hommes : Ecoen, 198 hommes. de Saint-Cyr et Palaiseau. Le manque de personnel canonnier obligea le Commandant Amet à décliner cette offre. Entre temps, le Général Disaleux fait assurer par les Canonniers Marins le service des projecteurs de la Tour Eiffel.

Toutes ces demandes, formulées pendant la grave période des premiers jours de Septembre, entraînent naturellement des études rapides pour examiner la possibilité d'y faire face et des mouvements continuels de personnel pour y satisfaire. Par leur imprévu même, ces demandes amènent un incessant bouleversement dans le personnel car pour satisfaire à chacune d'elles, il faut répartir les hommes d'après leurs spécialités et organiser leur encadrement, ce qui oblige à puiser chaque jour certains éléments dans les formations organisées la veille, et à faire ainsi des chassés-croisés perpétuels aussi bien parmi les officiers que dans les équipages.

En somme, le Régiment des Canonniers Marins se décompose chaque jour en groupements nouveaux et imprévus, nécessitant chaque fois des adaptations spéciales de personnel : on comprend que, avec ces fluctuations, le personnel n'ait pu avoir la cohésion que donne la stabilité. Ce n'est que vers le 15 Septembre qu'une position d'équilibre à peu près stable est atteinte.

A cette date, tous les Canonniers Marins sont, dans la mesure de leurs moyens, répartis suivant les ordres du Général Commandant l'Artillerie de Paris ; l'affectation des Officiers est définitivement fixée ; le commandement des détachements des forts et des groupes est lui-même défini. Les ordres sont donnés pour le ravitaillement des munitions ; des instructions sont établies pour les moyens de transport et de communication ; la procédure pour les questions de ravitaillement, d'intendance ou d'administration est résolue, l'instruction militaire du personnel est activement poussée ainsi que son adaptation au nouveau rôle qui lui incombe. Mais il va sans dire que cette troupe n'a encore malgré tout pas l'entraînement nécessaire et qu'il lui manque beaucoup d'objets d'équipement, de matériel de campement et même de cartouches. Par contre l'entraîn de tous est manifeste, le meilleur état d'esprit règne partout, et l'arrivée dans les forts des marins et de leurs officiers a galvanisé les troupes territoriales qui en forment les garnisons, troupes pleines de bonne volonté mais ayant besoin d'exemples d'activité et d'une direction compétente et vigoureuse qu'elles rencontrent dans nos marins (lettre n° 27 du **Commandant Amet**).

Commandement des Forts

Dans les forts où le contingent élevé des marins comporte un chef assez ancien, celui-ci est nommé Commandant d'Armes du Fort par le Général Gouverneur de Paris, savoir :

LV. Daganet Cdt d'Armes du Fort de Villeneuve-Saint-Georges - Rénaux -- Vaujours - Ilartel - - Stains - Fabre - Ecoen ; Rd. du Moulin Desforges - Sucy-en-Brie Barckhausen - Montlignon - Lacroche - Domont Duc - Cormeilles

Dans les quatre autres forts (Mont-Valérien, Rosny, Butte Pinson et Hautes-Bruyères) les Officiers chefs des détachements de marins sont simplement Commandants de l'artillerie du fort. L'Officier-Commandant aux Hautes-Bruyères devient Commandant d'Armes du fort le 23 Septembre par ordre du Général Groto, Commandant la Place de Paris.

Groupement des Forts

Pour la direction d'ensemble des détachements de marins, pour les questions de Commandement des forts et des services de l'artillerie, les forts sont eux-mêmes groupés (1) : Ceux de la région N. du Camp retranché de Paris (Stains, Ecoen, Redoute du Moulin, Domont, Montlignon, Cormeilles, Butte-Pinson) sous la direction du **Capitaine de Frégate Eckenfelder**, mis à la disposition du Général Commandant la Région N. et résidant à son Q.G. (Montmorency).

(1) Ordre du Général Disaleux, 8 septembre.

Ceux de la région E. (Vaujours, Rosny, Sucy, Villeneuve-Saint-Georges) sous la direction du **Capitaine de Frégate Gilly**, mis à la disposition du Général Commandant la Région E. (Général Chaptal) et résident à son Q.G. (Villiers-sur-Marne).

Enfin la portion centrale du Régiment cantonnée à Livry ainsi que les détachements des forts du Mont-Valérien (région O.) et des Hautes Bruyères (région S.) sont placés sous la direction du **Capitaine de Frégate Grandclément**, adjoint au **Capitaine de Vaisseau Amet**, Commandant le Régiment et résident à Livry.

Pièces de 16 affectées à la défense de Paris

Quatre pièces de 16 demandées par le Général Gallieni pour la défense du Camp retranché de Paris et constituées en batteries de deux pièces arrivent le 3 Octobre au moment où la plus grande partie du Régiment des Canoniers Marins va quitter les forts de Paris pour se rendre à Toul et Verdun. Ces 2 batteries sont installées l'une à Coubron, l'autre à Saint-Brice.

La première est commandée d'abord par le **Lieutenant de Vaisseau de Fourcauld**, puis ensuite par **l'Ingénieur d'artillerie navale Metin** et par le **Lieutenant de Vaisseau Retournard**, la batterie de Saint-Brice est commandée par **le Lieutenant de Vaisseau Reynaud**.

L'ensemble de ces batteries est placé sous les ordres **du Lieutenant de Vaisseau Renaux** qui après le départ du **Commandant Eckenfelder** devient le Chef du détachement des 400 marins environ restant à Paris pour assurer l'armement de ces batteries et des sections de 75 et mitrailleuses des forts. Chacune des batteries de Coubron et de Saint-Brice comporte un effectif de 70 hommes.

Disons tout de suite que l'installation de ces batteries inaugure la série des nécessités auxquelles une troupe à terre est soumise et qui, pour la Marine, comporte certaines hésitations ou difficultés d'exécution parce que les marins n'y sont pas habitués comme ils le sont devenus dans la suite ; la question des cantonnements et des secteurs d'approvisionnement la liaison entre les magasins de secteur et de batterie, les relations téléphoniques, l'établissement des voies de 0,60. Les terrassements, magasins et abris de la batterie constituant en effet autant de problèmes inconnus des marins.

Cependant, grâce à l'initiative des uns, à l'aide de la direction des autres (en particulier Génie) à la bonne volonté de tous, ces questions sont très rapidement résolues. **Un ingénieur en Chef d'Artillerie Navale (M. Gatard)** est chargé des travaux de la construction des plateformes de la réunion des transports du matériel des batteries de Saint-Brice et Coubron.

L'ensemble des travaux (terrassements, abris à munitions, baraquements, lignes téléphoniques, etc.) est terminé dans les deux batteries le 20 novembre, sauf les 2 observatoires de la batterie Saint-Brice, qui ne sont prêts que le 15 décembre 1914.

La voie ferrée de Coubron et la communication téléphonique, avec son observatoire ne furent jamais exécutées, l'éloignement de l'ennemi rendant ces travaux inutiles.

Le recul de l'ennemi rendant de plus en plus improbable une attaque sur Paris, le Gouvernement Militaire envisage bientôt l'envoi aux armées des ressources dont Paris n'a plus besoin. Dans cet ordre d'idées les munitions des Batteries de Coubron et Saint-Brice sont dirigées sur Toul le 25 Décembre 1914, et le personnel marin restant dans le camp retranché de Paris, est, en Janvier 1915, fractionné en 2 groupes dont Sa composition s'inspire du départ prochain de ces groupes pour l'Est et de leur affectation envisagée dans les armées. L'un de ces groupes est constitué par certains services auxiliaires et avec le personnel de défense contre aéronefs ; il quitte le camp retranché le 7 Mars pour aller dans l'Est. L'autre groupe constitué par les armements des pièces de Coubron et Saint-Brice est coupé en deux groupes équivalents et symétriques permettant leur scission entre Verdun et Toul.

Le 3 Mars 1915, après avoir été remplacés par des artilleurs, les armements de Coubron (118 hommes) et de Saint-Brice (112 hommes) sont respectivement dirigés sur Toul et Verdun; il ne reste plus dans chaque batterie que 10 hommes et un gradé pour la mise en ordre du matériel d'armement au service de l'artillerie des secteurs correspondants aux batteries.

Le **Lieutenant de Vaisseau Renaux** quitte lui-même Paris le 23 Mars 1915 pour Toul après avoir terminé la liquidation du matériel et de la comptabilité des batteries de Paris.

Quant aux pièces de 16, les deux canons de Coubron sont expédiés à Toul (en Avril 1915), un canon de Saint-Brice est envoyé à Dunkerque (en Mai 1915) et l'autre est mis en réserve d'où il part, à son tour en Juin 1915 pour la même destination.

Autos-projecteurs

La Marine ayant proposé 45 projecteurs de 0 m. 61 pour la défense du Camp retranché de Paris, le Gouverneur Militaire, Général Gallieni, décide le 30 Septembre 1914, que 25 de ces projecteurs serviront à la défense du Camp retranché et que 20 seront installés sur automobiles pour constituer des sections d'éclairages mobiles, en vue de faciliter les tirs ou reconnaissances d'infanterie.

Tous ces projecteurs doivent être armés par le Régiment de Canoniers Marins, ce qui amène le Commandant Amet à adresser, le 1er Octobre, une demande supplémentaire de 8 Officiers et 422 gradés et matelots. Il charge en même temps **l'ingénieur d'Artillerie Navale Denis** de pousser l'étude technique et administrative de cette installation.

Dès le principe de cette organisation admis, le Ministre de la Marine désigne, par dépêche du 3 Octobre, **le Lieutenant de Vaisseau Goybet** pour s'en occuper; cet Officier quitte Toulon le 9 Octobre pour Paris. Le 12 Octobre, la Marine ayant opéré certaines réductions dans la demande de personnel faite par le **Commandant Amet** parce qu'elle commence à ne plus pouvoir en prêter à la Guerre, envoie au Régiment de Canoniers Marins 5 Officiers et 300 hommes pour assurer le service de tous les projecteurs. Sur ces 300 hommes, 240 environ sont réservés pour les autos projecteurs (armés à 2 relèves de 3 hommes et y compris certains services de voitures et de remplacements).

Le 10 Octobre, le **Commandant Amet**, en partance pour Toul et surchargé de travail avec ses canoniers, passe l'organisation des autos projecteurs au **Commandant Chamonard** Commandant le Dépôt de Paris, et laisse à Paris **l'ingénieur Denis** pour passer le service au

Lieutenant de Vaisseau Goybet; il reste toujours entendu que, conformément aux Instructions Ministérielles, cette formation des autos-projecteurs sera administrée par le Régiment.

Le **Lieutenant de Vaisseau Goybet** prend en mains la direction militaire de toute cette organisation qui devient, par la force des choses, rapidement indépendante.

Le 24 Octobre, le **Commandant Amet** approuve la séparation entre le service des A.P. et des Canonniers Marins et, le 31 Octobre confirme cette situation en stipulant que les formations des A.P. jouiront de la plus grande autonomie compatible avec les nécessités de son administration par le Régiment, le Commandant des A.P. se contentant de rendre compte au Commandant du Régiment des mesures adoptées pour son personnel.

D'ailleurs le **Commandant Goybet** est chargé d'un service essentiellement mobile et appelé à être rattaché aux Armées. Son service doit être par suite autonome, administré par le Régiment des Canonniers Marins comme celui des Autos-canon est administré par le 6e Dépôt. Dès lors l'historique des A.P. est indépendant de celui des Canonniers Marins, au même titre que celui des Fusiliers Marins.

Projecteurs fixes

Le 30 Septembre 1914, le Général Gallieni décide que le Régiment des Canonniers Marins assurera le service des projecteurs du Camp retranché de Paris.

A cette époque, la défense « lumineuse de » Paris est assez rudimentaire; elle se compose de 13 projecteurs répartis dans certains forts, mais l'Artillerie se dispose à en fournir 15 grands et la Marine en met 45 petits (de 0 m. 60) à la disposition du Camp retranché qui en réserve 20 pour les Autos-projecteurs. Le Camp retranché va donc recevoir 40 projecteurs nouveaux et, dans son ordre du 30 Septembre, le Gouverneur Militaire envisage leur répartition de la façon suivante : 20 projecteurs pour la zone Nord, 9 projecteurs pour la zone Sud, 11 projecteurs en réserve. Sans parler des Autos-projecteurs, le Régiment de Canonniers Marins a donc à assurer le service de 29 projecteurs attendus auxquels il y a lieu d'ajouter les 13 existant déjà, soit un total de 42 projecteurs.

En prévision de cette charge nouvelle, le Commandant Amet demande le 1er Octobre à la Marine de lui envoyer un renfort de 340 hommes et 2 Officiers. La Marine ayant à peu près épuisé ses ressources disponibles en personnel, opère dans les demandes du **Commandant Amet** les réductions compatibles avec l'interprétation la plus restrictive des ordres du Général Gallieni, et finalement envoie le 12 Octobre, 300 hommes au **Commandant Amet**, dont 200 au moins sont réservés aux Autos projecteurs. Il reste donc au maximum une centaine d'hommes pour assurer les services des projecteurs du camp retranché, mais il est bon d'ajouter que dès le 25 Septembre, le Régiment des Canonniers Marins a déjà sur ses propres ressources allégé avec 27 hommes, le service des projecteurs suivants installés dans les forts : Sucy, Hautes-Bruyères, Rosny, Butte-Pinson, Tour Eiffel et Mont-Valérien. Ces hommes ont été en effet demandés par la Guerre pour doubler et non pour remplacer le personnel de ces projecteurs. D'ailleurs l'installation des projecteurs se fait lentement, à mesure qu'ils sont livrés au Gouvernement militaire de Paris, et leurs emplacements subissent des modifications parallèles au recul de l'ennemi.

Le 16 Octobre. Le Général Gallieni écrit au Commandant du Dépôt de Paris pour le prier d'assurer le service suivant : Les 13 projecteurs précédemment installés dans les forts pour l'exploitation aérienne ou le combat d'artillerie, et qui se trouvent :

1 à la Butte-Pinson, 1 aux Hautes-Bruyères ,1 au Point-du- Jour, 2 à la Tour Eiffel ,1 à Sucy, 1 à Rosny ,1 au Mont-Valérien ,1 à Vaujours, 1 à l'Automobile Club ,1 près de Carnetin, 2 dans l'intervalle Nord-est.

Des 15 projecteurs fournis par l'artillerie, 4 sont mis en réserve et les 11 autres vont être répartis : 8 dans la zone Nord de Paris, 3 dans la zone Est. Quant aux petits projecteurs de la Marine, des ordres ministériels prescrivent de réserver leur emploi jusqu'à nouvel ordre.

- Le régiment de Canonniers-Marins a donc à assurer le service de 24 projecteurs fixes. Au milieu de Décembre 1915, le **Commandant Morache** est mis par la Marine à la disposition de la Guerre et attaché à l'E.M. du Gouvernement Militaire de Paris (3e Bureau) pour s'occuper du service spécial des défenses contre aéronefs, dès lors, le Capitaine de Vaisseau Morache auquel le **Capitaine de Frégate Paque** est adjoint, s'occupe de l'utilisation militaire de. Tous les projecteurs de la défense de Paris, l'administration, la discipline et les besoins du personnel marin des projecteurs restant toujours du ressort du personnel des Canonniers-Marins. Le 19 Janvier 1915, les marins des projecteurs des forts et de la Tour Eiffel sont remplacés par les sapeurs et regagnent leur régiment.

Défense contre aéronefs

Le 2 septembre 1914, sur l'ordre du Général Commandant l'Artillerie de Paris, le Régiment des Canonniers-Marins est chargé d'armer les sections de 75 contre aéronefs de certains forts ; il affecte à ce rôle 200 hommes environ choisis parmi les Canonniers-Marins répartis depuis la veille dans les forts de Paris, et peut ainsi armer les 75 des forts de Corneilles, Montlignon, Villeneuve-Saint-Georges.

Le même jour, le Régiment reçoit l'ordre d'assurer également le service des sections de 75 contre aéronefs des forts de Sucy, Rosny, Hte-Bruyères, Butte-Pinson et Mont-Valérien, il envoie à cet effet, dans chacun de ces forts des détachements d'une quarantaine d'hommes qui sont rejoints le même jour par 4 sections de mitrailleuses-marine (8 pièces) primitivement destinées à la Brigade de Fusiliers-Marins, mais que celle-ci ne peut pas utiliser parce qu'elles ne sont pas sur roues. Le nombre des mitrailleuses affectées à la Brigade est d'ailleurs assez variable avec les disponibilités de cette formation. De plus le 6e Dépôt profite de toutes les occasions pour envoyer dans les forts (principalement à Sucy, à la Butte-Pinson et au Mt-Valérien des équipes de fusiliers par groupe de 10 hommes pour suivre, pendant une quinzaine de jours une instruction rapide sur l'emploi des mitrailleuses. On constitue ainsi une réserve de mitrailleuses qui sont utilisées soit pour certaines missions réclamées par le Ministère de la Marine, soit surtout pour satisfaire aux demandes de **l'Amiral Ronarc'h**.

La défense contre aéronefs par mitrailleuses est assez éphémère car dès le 10 Septembre le Général Gallieni donne l'ordre à **l'Amiral Ronarc'h** de se faire suivre de ses mitrailleuses, et, à partir de ce moment, les mitrailleuses, inutiles sont enlevées peu à peu par petites fractions des forts de défense contre aéronefs pour être rendues à la Brigade de Fusiliers.

En ce qui concerne les sections de 75 contre aéronefs armés par le Régiment de Canonniers-Marins proprement dit, leur service se fait sans à coup pendant un mois, mais le 11 Octobre,

les Canonniers-Marins ayant quitté les forts qu'ils arment pour se rendre en Lorraine, la défense contre aéronefs de ces forts est, à partir de cette date, assurée par des artilleurs, et le Régiment n'assure plus cette défense que dans les cinq forts où il a envoyé du personnel exclusivement pour ce rôle, savoir : Sucy, Rosny, Hautes-Bruyères, Butte Pinson et Mont-Valérien ce qui représente environ 200 hommes. Les Canonniers Marins affectés aux 75 contre aéronefs quittent Paris le 7 Mars 1915 pour se rendre à Toul et à Verdun.

III. MODIFICATIONS SUCCESSIVES DE L'ORGANISATION DU

CORPS DES CANONNIERS MARINS DETACHES AUX ARMEES

En Octobre 1914, le 1er Régiment de Canonniers-Marins est constitué par j neuf batteries organiques un parc (Toul et Verdun) Des Services Administratifs (Toul, Verdun et Paris).

Les Batteries sont réparties en quatre groupes : - 1OT Groupe à Verdun sous les ordres du **Capitaine de Frégate Grandclement**.

- 2e Groupe à Toul sous les ordres du **Capitaine de Frégate Gilly** et où réside également le **Capitaine de Vaisseau Amet**.

_3eme Groupe à Nancy sous les ordres du **Capitaine de Frégate Eckenfelder**.

- 4eme Groupe à Paris sous les ordres du **Lieutenant de Vaisseau Renaux**.

Le premier Groupe reste rassemblé autour de Verdun jusqu'au mois de Mars 1916.

Les batteries des deuxième et troisième groupes sont assez rapidement éparpillées sur le front de Lorraine; d'eux d'entre elles (3e et 5e) arment les trains de 19 A.L.V.F. Le 4e groupe est supprimé en 1915 et ses batteries sont réparties entre les autres groupes ; l'une d'elles (la 9e) sert à constituer une batterie d'A. L.V.F. de 27 sous les ordres du **Lieutenant de Vaisseau Héritier**. En Mars 1915, le Régiment prend le nom de « **Batteries de Canonniers Marins** ».

En Février 1916, les Canonniers-Marins sont, par ordre du Général en Chef rattaché à l'Artillerie lourde à grande puissance. Le **Capitaine de Vaisseau Jehenne**, Commandant les Canonnières Fluviales depuis 'le 11 Novembre 1915, prend aussi à la date du 18 Mars 1916 le Commandement Supérieur des Batteries de Canonniers-Marins, en remplacement du **Contre-amiral Amet**, rappelé au service général de la Marine.

Au commencement du mois d'Avril 1916, les parcs de Toul et Verdun sont ramenés à Mailly; les Services Administratifs sont concentrés à Paris sous les ordres du **Capitaine de Frégate Eckenfelder**; le Commandant Supérieur et son Etat-major suivent les mouvements du Général Commandant l'A.L.G.P. dans les différents déplacements de son Quartier Général.

Le Commandant Supérieur est représenté dans chaque Armée par un Lieutenant de Vaisseau qui est adjoint au Commandant de l'A.L.G.P. de l'Armée et exerce le Commandement des unités de marins qui s'y trouvent.

Dès le commencement d'Avril 1916, le **Capitaine de Vaisseau Jehenne** envisage et poursuit la création des batteries mobiles de 16 en remplacement des matériels à poste fixe utilisés jusqu'alors. Ces batteries mobiles sont destinées à remplacer progressivement les anciennes

batteries organiques, à l'exception des 3e et 5e batteries qui restent affectées aux trains A.L.V.F. Elles commencent à sortir en fin 1916 malgré les grosses difficultés matérielles et l'indifférence du Service de l'A.L.G.P. En Janvier 1917 l'A.L.G.P. est englobée dans la Réserve générale d'artillerie lourde commandée par le Général de Division Buat, et ne tarde pas à augmenter considérablement son rendement.

Les Unités de marins (batteries et canonniers) forment la 3e Division R.G.A.L. sous les ordres **du Capitaine de Vaisseau Jehenne, nommé Contre-amiral le 23 Février 1917.**

Mais les 3e et 5° batteries de marins armant les trains d'A.L.V.F. restent attachés à la 1^{er} Division R.G.A.L. Malgré les démarches faites elles ne comptent en somme que fictivement aux Canonniers-Marins, depuis leur création, occasionnant surtout jusqu'à la fin de 1916, pour les deux Chefs successifs de cette formation, une situation particulièrement pénible, fautive et même parfois humiliante, que seul l'état de guerre permet de supporter. Les marins qui les composent sont en effet sous les ordres de Chefs d'Escadron qui n'ont aucune relation de service avec le Commandant Supérieur des Canonniers Marins, et les Officiers et leurs hommes sont souvent déplacés et même changés de postes, de formations sans qu'il en soit informé. Cette situation change lorsque le Commandement des Groupes A.L.V.F. constitués avec ces batteries est enfin donné à des Officiers de Marine.

Le 1^{er} Août 1917 le **Capitaine de Corvette Stapfer** prend le commandement du Groupe de 305, et le 14 Janvier 1918, le **Lieutenant de Vaisseau Kerdudo** est nommé au Commandement du Groupe de 19 : l'expérience prouve qu'ils ne sont pas inférieurs à cette tâche. Toutefois les deux groupes créés sont incorporés dans les régiments d'artillerie de terre. Pendant l'année 1917 onze batteries mobiles sont créées ainsi qu'une batterie de péniches portant chacune un canon de 19 modèle 70-93 et une batterie comprenant une péniche armée d'un canon de 24. Tout est devenu plus aisé comme conception et facilité de réalisation. Au début de 1918 les canons de 1914, mod. 1910 sont rendus à la Marine, les anciennes batteries organiques encore existantes sont définitivement supprimées et les batteries mobiles de 16 dont le nombre est porté à 18 sont réparties entre quatre groupes organiques : 1^{er} Groupe comprenant 4 batteries au Groupe d'Armées de l'Est, sous le commandement du **Capitaine de Corvette d'Eudeville.**

2^e Groupe comprenant 4 batteries au Groupe d'Armées du Centre, sous le commandement du **Lieutenant de Vaisseau de Fourcauld, puis du Capitaine de Corvette Cholet.**

- les 3^e et 4^e Groupes comprenant chacun 5 batteries commandés, le 3° par le Lieutenant de **Vaisseau de Vigouroux d'Arviou, le 4^e par le Capitaine de Corvette Darlan**) sont affectés à la réserve du G.Q.G.

Un 5° Groupe commandé par le **Lieutenant de Vaisseau Quesnel** et comprenant les péniches canons est également affecté à la réserve du G.Q.G.

Le **Capitaine de Corvette Stapfer** est détaché comme représentant de la R.G.A. à la 7^e Armée; le **Lieutenant de Vaisseau de Fourcauld** occupe un poste analogue auprès du Groupe d'Armées du Centre. En mars 1918 la R.G.A.L. devient R.G.A. (Réserve Générale d'Artillerie) et passe sous les ordres du Général Herr, Inspecteur Général de l'Artillerie. **Le Contre-amiral Jehenne,** tout en conservant le commandement de la 3^e Division R.G.A. prend le commandement supérieur de toutes les formations de marins détachés aux Armées (Fusiliers, Canonniers-Marins auxquels vient s'ajouter en Novembre 1918 la Flottille de surveillance créée sur le

Rhin). En fin Décembre 1918, la Marine ayant signalé ses besoins en personnel il est procédé au désarmement des trains d'A.L.V.F. armés par les marins et à celui de six batteries mobiles de 16 dont le nombre se trouve ainsi réduit à douze batteries.

En Janvier 1919 le Ministre de la Marine demande au Maréchal Commandant en Chef les Armées Françaises d'envisager le désarmement Et le retour à la Marine du personnel et du matériel des Canonniers Marins. Ce désir reçoit satisfaction, le mouvement prévu des douze batteries vers les bords du Rhin est arrêté et la Formation est virtuellement dissoute le 1er Mars 1919.

IV.LES CANONNIERS-MARINS EN LORRAINE ET ALSACE PENDANT LES ANNEES 1914, 1915, 1916

Le 2 Octobre 1914 arrive à Toul un détachement venant de Brest comprenant deux Officiers (**Lieutenants de Vaisseau Bongrain et Darlan**) et 15 marins demandés par le Département de la Guerre pour débarquer et mettre en batterie douze pièces de 16 arrivées dans 'la place. Ce détachement est incorporé aux Canonniers-Marins le 9 Octobre. Les marins des 3e, 4", 5e, 6e et 7e Batteries arrivés à Toul le 17 Octobre sont aussitôt affectés au service de l'artillerie du Camp retranché Toul Nancy. Les 3°, 4e et 5e Batteries, arment d'abord l'artillerie des forts de Frouard, Pont-Saint-Vincent et Saint-Michel, puis ensuite des batteries d'A.L. (155, 120, 90) dans la région de Saint-Nicolas-de-Port et de Sivry. La 5" Batterie est dirigée sur la forêt de Champenoux pour construire deux positions de 16. La 7e Batterie est conservée à Toul pour construire les batteries de 16 de la place.

Le Capitaine de Frégate Gilly prend le commandement des détachements de Toul et de ceux placés à l'Ouest de la Moselle.

Le Capitaine de Frégate Eckenfelder prend le commandement des détachements de la région de Nancy. Dès le 16 Novembre les pièces de la guerre de Saint-Nicolas-du Port et de Sivry cessent d'être servies par les marins. Michel à Toul.

Emploi des pièces de Marine

Sous l'action du Général Dubail, Commandant la 1re Armée, il est décidé que les pièces de 16 Marine doivent non seulement concourir à la défense rapprochée de Toul-Nancy, mais aussi à la défense avancée de ces places. Un certain nombre de pièces sont par suite placées sous les ordres tactiques des Corps ou Groupements chargés de la défense du front en avant du camp retranché Toul-Nancy. Les autres pièces restent sous les ordres directs du Gouverneur de Toul.

a) Pièces affectées à la place de Toul Le Colonel Fetter, Commandant l'Artillerie de la Place décide de faire préparer dans chacun des secteurs un certain nombre d'emplacements pour pièces de 16 Marine. Ces emplacements sont tous reliés à la voie de 0 m. 60, ce qui permet de les armer rapidement. Le plan d'emploi des matériels est le suivant : Normalement les pièces sont réparties dans les divers secteurs. En cas d'attaque d'un secteur, elles sont amenées

rapidement sur les emplacements du secteur attaqué. D'Octobre 1914 à Février 1915, des positions de batterie sont construites à : Laneuveville, Lucey (Secteur N.-O.). Vieux-Canton, Villey-Saint-Etienne, Jaillon (Secteur N.-E.). Fontenoy, Chaudeney. La Chalatte, Bois-sur-Roche (Sect. E.). Blénod, Charmes, Redoute de Charmes (Secteur S.-O.). La péniche SAVERNE sur laquelle on installe un canon de 16 est prévue pour la défense du Secteur S.-E. En Février 1915, le Colonel Fetter estimant que les pièces de 16 doivent faire partie de l'Artillerie de la Place et non de l'Artillerie de Secteur, demande au Commandant Amet de désigner un Officier pour prendre le Commandement des 16 du Camp Retranché.

Le **Commandant Amet** désigne le **Lieutenant de Vaisseau Darlan** qui fait casemater les emplacements de Lucey, Jaillon, Villey-St-Etienne, puis construire et casemater de nouveaux emplacements dans le Secteur N.-O. (Lucey et Romont) le Gouverneur craignant une attaque de la Place par Saint-Mihiel et Commercy. Des observatoires et des réseaux téléphoniques spéciaux sont créés par les pièces de Marins. En Juin 1915 la défense de Toul comprend 4 ouvrages armés de canons de 16 (Romont, 2 à Lucey, Jaillon) et deux péniches (SAVERNE et SAINT-JOSEPH). En juin 1915 une attaque contre la Place n'étant plus probable, tous les ouvrages sont désarmés et les pièces sont envoyées au front (Alsace Lorraine, Champagne).

b) Pièces fixes mises à la disposition des Armées

Dès le 15 Octobre 1914 deux pièces sont envoyées à Nancy à la disposition du 26 Groupe de Divisions de Réserve pour concourir à la défense du Grand-Couronné. Deux autres sont mises à la disposition du VIIIe Corps d'Armée opérant dans la région de Saint-Mihiel.

Mission : battre les routes, voies ferrées, nœuds de communication, observatoires protégés (Camps des Romains). Les pièces du G.D.R. sont installées dans la forêt de Champenoux et servies par la 6e Batterie (**Lieutenant de Vaisseau Barckhausen**).

Peu après le Général Dubail, désireux de renforcer encore la défense du Grand-Couronné, donne l'ordre au VIIIe C.A. de céder une de ses pièces au 2^e G.D.R. qui doit la mettre en batterie au Mont-Saint- Jean (Sivry). Une autre pièce doit être installée sur péniche dans la région d'Einville. En attendant l'achèvement des installations de la péniche, le Général fait construire une plateforme à Einville. Puis le Général modifie ses ordres. Le VIIIe C.A. conserve ses deux pièces. Einville n'est pas armé et enfin le 20 Novembre une des pièces de Champenoux est installée au Mont-Saint-Jean (**Lieutenant de Vaisseau Martel, puis Lieutenant de Vaisseau Cholet**). Les pièces de Champenoux et du Mont-Saint-Jean restent très longtemps en position (la première jusqu'au 1er Février 1917. la deuxième jusqu'au 14 Octobre 1916).

En 1916 la pièce de Champenoux exécute de nombreux tirs sur la pièce d'Hamont (380 tirant sur Nancy). La pièce du Mont-Saint- Jean exécute plusieurs tirs sur les gares de Secour, puis de Vigny que l'ennemi renonce alors à employer pour son ravitaillement. La circulation des trains sur la ligne de Château-Salins à Metz par Delne est complètement arrêtée dès la fin de Décembre 1914. Le 18 Janvier 1915 la pièce du Mont-Saint- Jean exécute un tir devant le Prince de Galles. Le 9 Février on place à côté de la pièce une autre pièce à tourillons surélevés et l'on exécute un tir de comparaison entre les deux matériels. Le 17 Février la pièce éclate et est remplacée. Le canon de cet ouvrage tirant très peu, son personnel sert en même temps des canons de 120. Le Commandant de la pièce règle en outre, de l'observatoire du Mont-Saint-Jean, de nombreux tirs d'artillerie lourde de campagne de la région.

L'une des deux pièces du 8e C.A. est installée en fin Octobre 1914 sur la hauteur du Bois des Bluses, en avant de Beaucourt (**Lieutenant de Vaisseau Ollive, puis Ingénieur Lamotte**).

L'autre, plus spécialement destinée à battre le Camp des Romains, est installée sur la rive gauche de la Meuse, en avant du village de **Maleaumont (Lieutenant de Vaisseau Duc, Enseigne de Vaisseau Begouen Demeaux**. Les deux pièces sont placées sous le Commandement du Lieutenant de Vaisseau Duc, Commandant la 7e Batterie. La pièce de Beaucourt, très mal placée, sans aucun défilement, est rapidement repérée par l'ennemi qu'elle gêne dans ses communications et est bientôt mise dans l'impossibilité de tirer (**Lieutenant de Vaisseau Duc** grièvement blessé).

On décide de la remplacer par une autre un peu mieux défilée placée le 6 Novembre 1914 dans le bois de Vignot (**Lieutenant de Vaisseau Darlan**). Cette pièce étant prête à tirer le 17 Novembre, la pièce de Beaucourt est enlevée le 18. La pièce de Vignot reste en batterie jusqu'au 4 Janvier, contrebattue toutes les fois qu'elle exécute un tir. Elle est remplacée à cette date par une pièce à tourillons surélevés. L'ennemi ayant fait plusieurs fois des tirs de destruction avec du 210 sur la pièce très gênante pour lui parce qu'elle tient sous son feu les routes de ravitaillement de Saint-Mihiel, le matériel est transporté le 18 Mars dans une casemate fortement protégée près de Saint-Julien (**Lieutenant de Vaisseau Ollive**).

De cet emplacement la pièce fait des tirs très efficaces jusqu'au 15 Juillet 1915, date à laquelle elle est transportée au bois de la Hazelle. La pièce de Malaumont, après quelques tirs sans intérêt sur le Camp des Romains, est désarmée le 15 Janvier 1915. En Janvier 1915. Le Commandant de la 1er Armée, désireux de gêner la circulation ennemie sur la voie ferrée Pagny-sur-Moselle-Arnville demande la mise en batterie d'une pièce de 16 dans la forêt de Puvénelle. Un ouvrage est construit au Val-Dieu (**Lieutenant de Vaisseau Kerdudo**). Un observatoire installé au sommet de la côte de Mousson permet de surveiller la voie ferrée et de régler les tirs. L'ouvrage très employé (**Lieutenant de Vaisseau Le Clerc, puis Lieutenant de Vaisseau Bongrain**) exécute de nombreux tirs sur la voie ferrée et sur Thiaucourt. Il est violemment contrebattu à plusieurs reprises. Deux canons y éclatent accidentellement. L'ouvrage reste armé jusqu'au 5 Novembre 1917. En Avril 1915, le service de renseignements craignant un bombardement de Nancy par une pièce à longue portée (dont l'emplacement est supposé placé sur la ligne Lunéville-Sarrebouurg, près de la gare d'Avricourt), le Général Dubail fait installer une pièce de Marine près de Pettonville, au Nord de Baccarat. La pièce tire sur Avricourt en Mai et en Juin et éclate le 16 Juin, **blessant l'Enseigne de Vaisseau Demont**.

L'ouvrage reste armé jusqu'en Août 1916, époque à laquelle la nouvelle pièce est transportée pour quelques semaines dans un ouvrage voisin de Saint-Dié. Elle n'est pas employée et est désarmée en fin 1916. La position du 380 qui tire sur Nancy étant définitivement reconnue à Hampont, une nouvelle pièce de 16 est mise en batterie d'abord à Einville, puis ensuite à Bathélemont (**Lieutenant de Vaisseau Cholet**). La pièce, solidement casematée répond au canon d'Hampont dès le deuxième coup tiré par ce dernier, exécute de nombreux tirs et est soumise à de nombreux bombardements. L'ouvrage est atteint à plusieurs reprises; la pièce elle-même est avariée par un obus de 21 cm. éclatant sur le masque en Février 1916. Elle est remplacée par une autre placée dans un nouvel ouvrage casematé construit un peu plus en arrière des lignes. Ce nouvel ouvrage peu utilisé est désarmé en Août 1917. Au mois de Juin 1915, le Gouverneur de Toul craignant le bombardement de la place par une pièce à longue portée placée dans la Woëvre, donne l'ordre au Colonel Fetter de faire installer une pièce de 16 dans le bois de la Lampe, en avant de Nancy. La pièce est armée le 12 Juin (**Lieutenant de**

Vaisseau Darlan, puis Enseigne de Vaisseau Moras). Elle reste en batterie quelques semaines sans tirer.

L'opinion publique étant très impressionnée par les tirs à longue portée exécutés par les Allemands avec des pièces de gros calibre, l'**Ingénieur en Chef d'Artillerie Gatard** fait proposer au G.Q.G. par le **Contre-amiral Amet** l'installation d'un 340 modèle 1912 sur un affût spécial en vue de tirer sur Metz. Le projet, regardé comme trop compliqué et trop long à exécuter pour la durée probable de la guerre, n'est pas accepté. On se contente d'organiser dans la forêt de Facq au N.-E. de Pont-à-Mousson, un ouvrage de 16 destiné à tirer dans la direction des forts de Metz, pour répondre aux tirs sur Dunkerque, Chalons, Verdun, Nancy, Belfort. L'ouvrage, contrebattu dès les premiers tirs, est fort peu employé. Il reste armé jusqu'au 11 Décembre 1916. La péniche SAINT-JOSEPH armée d'un canon de 16 est envoyée à Bauzemont et à Hénamonil sur le canal de la Marne au Rhin et exécute quelques tirs sur les emplacements supposés du 380 d'Hampont. En Septembre de la même année, l'Armée désirent gêner l'ennemi dans l'importante gare de Vigneulles et à la ferme Sébastopol, la pièce de 16 de Saint-Julien est transportée à la Hazelle dans une position très fortement casematée (**Lieutenant de Vaisseau Retournard, puis Enseigne de Vaisseau Rocq**). Elle exécute de nombreux tirs très efficaces qui amènent une violente réaction de l'ennemi. A la fin de 1916 l'ouvrage est abandonné après deux bombardements successifs d'une extrême violence et remplacé par celui du bois Le Roys, plus à l'Est. Cet ouvrage continue les tirs de la Hazelle sous la direction de l'**Enseigne de Vaisseau Rocq**.

c) Pièces fixes isolées

En Juillet 1915 le Général Dubail voulant empêcher la mise en batterie de canons de gros calibre pouvant bombarder Belfort demande au **Contre-amiral Amet** d'installer en Haute-Alsace une pièce de 16 destinée à détruire le pont du chemin de fer à Waldighofen. Malgré le peu de chances de réussite de l'opération une pièce de 16 est mise en position dans les bois communaux de Fulleron le 14 Juillet 1915 (**Lieutenant de Vaisseau Darlan**).

Après quelques tirs infructueux, on décide de mettre la pièce en batterie dans le bois de Carspach (**Lieutenants de Vaisseau Darlan, Hennesy, Laignier**), pour faire, le cas échéant, des tirs de représailles sur les gares et les usines de produits chimiques de Mulhouse. L'ouvrage, très rarement utilisé, est désarmé en Février 1917.

V. LES CANONNIERS-MARINS A VERDUN DE 1914 à 1916

Création du Groupe de Verdun

Le 2 Octobre 1914 arrive à Verdun un détachement venant de Brest et composé **du Lieutenant de Vaisseau Héritier** et de 15 quartiers-maîtres et marins demandés par la Guerre pour débarquer et mettre en batterie les pièces de 14. Modèle 1910, arrivées dans la place. Ce détachement retrouve à Verdun **le Lieutenant de Vaisseau Stapfër**. Les Officiers et les hommes sont incorporés aux Canonnières-Marins le 9 Octobre.

Le **Capitaine de Frégate Grandclément** et les marins des 1ere et 2e Batteries arrivent à Verdun le 12 Octobre. Les marins sont rattachés à l'Artillerie de la place et le Commandant Grandclément est adjoint au Commandant de l'Artillerie.

Emploi des pièces de Marine

Les pièces de Marine sont destinées à exécuter des tirs sur les voies de communications, les points de rassemblement de l'ennemi et à combattre les batteries ennemies situées hors de portée de l'artillerie lourde de la place. Les premiers emplacements choisis et préparés par l'Artillerie de la place avant l'arrivée des marins sont tous situés sur les crêtes, sans aucun défilement. Le matériel et le personnel sont très faiblement protégés. - Par suite l'expérience étant venue, les pièces sont défilées et masquées le mieux possible ; le personnel et le matériel sont soigneusement protégés. Les Régions des Hauts de Meuse se prêtent tout particulièrement à l'observation terrestre, le **Commandant Grandclément** installe toute une série d'observatoires couvrant la place de Verdun qui servent non seulement aux Canonniers-Marins, mais aussi à l'Artillerie et au Commandement de la Place. Le Commandant Grandclément s'occupe également de donner aux pièces la mobilité qui leur manque. Un essai d'installation de pièces sur voie ferrée n'ayant pas réussi, il songe à utiliser le canal de la Meuse sur lequel la navigation est possible de Samogneux à Lacroix-sur-Meuse et fait installer deux canons de 14 cm. sur des péniches.

En 1914 les ouvrages armés sont : En avant de Vacherauville, 2 pièces de 14 destinées à battre les deux rives de la Meuse, et la voie ferrée Verdun Stenay entre Sivry-sur-Meuse et Consenvoye. A Douaumont, 2 pièces de 14 destinées à battre la région de la forêt de Spincourt (batterie désarmée en fin Janvier 1915) Au bois d'Hardaumont : 2 pièces de 14 | destinées Aux Chambrettes : 2 14 | à Au fort de Moulainville : 2 - 14 | battre Au Camp Romain : 2 14] la Woëvre Auprès du fort d'Haudainville, 2 pièces de 14. En avant du village de Ranzières, 2 pièces de 14 destinées à battre les régions sud des Hauts-de-Meuse et de Saint-Mihiel. Ces batteries sont très actives ; il convient de signaler entre autres un tir exécuté en fin Novembre 1914 par la batterie des Chambrettes sur le village de Damvillers ; il paraît tellement précis à l'ennemi que, d'après des renseignements ultérieurs obtenus de prisonniers, il semble évident que l'Artillerie française est renseignée par des espions. En 1915, la place de Verdun cesse d'être indépendante. Les troupes qui la défendent forment le groupement de la région fortifiée de Verdun et sont placées sous les ordres de la 3e, puis de la 2e Armée.

L'Armée ayant des objectifs plus lointains que ceux de la Place et, par ailleurs, l'artillerie à longue portée ennemie devenant chaque jour plus active, on décide d'approcher nos matériels le plus près possible des lignes pour utiliser leur grande portée. Sur la rive droite de la Meuse une pièce est mise en batterie dans la forêt de Marcaulieu près du village de Woimbey. Une pièce de 14 est installée dès Février 1915 dans la tranchée de Calonne, au bois de l'Hôpital-Saint-Hippolyte. Cette pièce fait de nombreux tirs et est violemment contrebattue. Le 24 Avril, lors d'une attaque allemande par surprise sur la tranchée de Caionne, l'armement de la pièce, commandé par le **Lieutenant de Vaisseau Fort** oui, donne un bel exemple de courage et de sang-froid : entourée de fuyards pris de panique, soumise à un violent bombardement, sous une grêle de balles, les marins restent à leur poste, les armes à la main, prêts à défendre leur pièce jusqu'à ce qu'un régiment d'infanterie, le 106e ait réussi à arrêter l'ennemi à 1.000 mètres de la position. Deux pièces de 14 sont installées au ravin de la Vauche et un 240 Péruvien (**Lieutenant de Vaisseau Aubert**) sont mis en batterie à Vaux.

Les Chambrettes, la Vauche et Vaux forment groupe sous les ordres du **Lieutenant de Vaisseau Martel**. Leurs tirs efficaces obtiennent plusieurs fois les honneurs du communiqué. Ce groupe est en outre cité à l'Ordre de l'Artillerie de l'Armée pour avoir détruit la pièce de 420 qui tirait sur Douaumont. Plus tard, les tirs du **Lieutenant de Vaisseau Aubert** obligent le 380 qui tire sur Verdun à changer de position et à suspendre le feu pendant plusieurs mois.

Une pièce de 240 est installée par le **Lieutenant de Vaisseau Fabre** au ravin des Côtelettes (côte de Talou) mais, repérée par les avions ennemis, elle est soumise à des tirs violents. La pièce est alors déplacée et installée à Cumières. Elle forme groupe avec une pièce de 14 (**Enseigne de Vaisseau Le Gwènnec**) mise en batterie au bois des Caurettes.

Au mois d'Avril 1915, l'Armée ayant décidé de faire une opération dans la région de St-Mihiel, on forme un Groupement de pièces de Marine sous les ordres du **Lieutenant de Vaisseau de Vigouroux d'Arvicu** avec les batteries de Vaux (240 Aubert), les deux 14 de Moulainville (**Enseigne de Vaisseau Challamel**), les deux 14 de Camp Romain (**Ingén. Conturie**).

Le Groupe est chargé, pendant l'opération, de l'interdiction de la voie ferrée Etain-Conflans et des routes de la Woëvre. Les tirs remarquablement observés par les observateurs d'Herméville et de Saint-Maurice, dirigés par le Lieutenant de Vaisseau Reynaud, sont très efficaces.

- Du reste, les observateurs marins du groupe de Verdun sont appréciés de tous. Habités à « voir », très courageux, ils renseignent le Commandement et observent les tirs sous, les marmitages les plus violents par obus de tous calibres. Le 25 Avril, **l'Enseigne de Vaisseau de Kérangue** est enseveli par un 305 et ses hommes le dégagent à grand peine..

L'Armée désirant interdire à l'ennemi l'utilisation des importants nœuds de voie ferrée de Conflans et de Dommary-Barrancourt, le **Lieutenant de Vaisseau Fort et l'Enseigne Courteville** installent dans la Woëvre, à proximité des premières lignes, une pièce de 16 et une pièce de 14 dans les bois d'Hennemont et d'Herméville. Ces pièces, trop avancées, sont repérées par l'ennemi dès leur premier tir. Aussi sont-elles soumises à des concentrations de batteries de gros calibres (210 et 150) extrêmement violentes et précises.

Le 2 Octobre, un 150 tombe dans le poste de Commandement de la pièce d'Hennemont, tue le Maître Thibault, le Second-maître Bidault, trois hommes et blesse grièvement **le Lieutenant de Vaisseau Fortoul** qui, la cheville brisée, se traîne jusqu'à la pièce et ordonne une dernière rafale « pour venger les morts ».

Le **Lieutenant de Vaisseau Renard** remplace le **Lieutenant de Vaisseau Fortoul** et la pièce continue sa mission.

A Herméville **l'Enseigne de Vaisseau Courteville** arrive à détruire le clocher de Rouvres, observatoire important de l'ennemi. Fin 1915, une pièce de 16 et une pièce de 14 placées sous les ordres de **l'Enseigne de Vaisseau Pieri** sont avancées près des lignes à l'Herbebois et au bois de Le Fays pour battre la vallée du Loison et la région de Damvillers. En Septembre 1915 pour battre les arrières ennemis entre Argonne et Meuse pendant l'offensive de Champagne deux pièces de 14 sont installées au Mont des Aillieux par le **Lieutenant de Vaisseau Martel** à moins d'un kilomètre des premières lignes. Cette batterie est très active; en fin Septembre 1915 elle interdit la gare de Châtel, démolit la gare de Fléville, obligeant les renforts ennemis à débarquer à 10 kilomètres plus au Nord.

Elle tire le 25 Septembre à la distance de 16 kilomètres sur le château de Cornay où réside le Général Von Mudra; un observateur d'Artillerie fait prisonnier deux mois après déclare que le Général allemand et son Etat-major se sont enfuis à cheval dès les premiers coups jusqu'à Buzancy situé à 14 kilomètres en arrière. Les péniches sont désarmées au début de 1916. Pendant toute cette période d'Octobre 1914 à Février 1916, les Canonniers-Marins reçoivent,

à plusieurs reprises, de leurs chefs militaires et de leurs camarades de la Guerre des félicitations pour la justesse de leur tir et leur tenue sous le feu. Les douloureux événements de Février 1916 vont encore davantage mettre en lumière les solides qualités de nos matelots.

VI. L'OFFENSIVE DE CHAMPAGNE (Septembre-Octobre 1915)

Au début du mois d'Août 1915, la tendance à déclasser les places fortes non attaquées s'accroît et il est décidé de faire participer des matériels de 16 aux opérations projetées en Champagne.

Un Groupement d'ouvrages fixes est en conséquence constitué dans cette région à raison d'une pièce par ouvrage : 1° Dans le bois de Guyencourt (W. de Reims) (**L.V. Ollive**) ; 2° Près du village de Virginy (**L.V. Stapfer**) ; 3° Dans le voisinage de Wargemoulin (**E.V. Nouel de Kerangue**) ; 4° Près, de Vienne-la-Ville (**L.V. Hennessy**) ; Cette dernière pièce est transportée dans le bois Sabot au cours des opérations.

De plus la péniche SAINT-JOSEPH armée d'un canon de 16 (**Lieutenant de Vaisseau Laignier**) est amenée à Courmelois sur le canal de la Marne à l'Aisne, en vue de l'exécution de tirs d'interdiction sur la gare de Pont-Faverger ('). Au cours de l'offensive déclenchée le 25 Septembre 1915 toutes ces pièces font des tirs nombreux et efficaces sur les arrières de l'ennemi. Après les opérations la pièce de la péniche SAINT-JOSEPH est débarquée et mise dans un ouvrage situé au Nord du village de Bacconne (**Enseigne de Vaisseau Dupré**).

Toutes les autres pièces sont conservées dans leur position primitive.

(1) Comme on le verra plus loin, les 2e et 3e Batteries de Canonnières Fluviales, sous les ordres du **Capitaine de Vaisseau Schwerer** sont amenées dans le même canal que le SAINT-JOSEPH et participent aux opérations.

VII. LES OPERATIONS DANS L'ANNEE 1916

Un certain nombre de pièces fixes installées en 1915 restent en batterie en Champagne, en Lorraine et en Alsace. De nouvelles pièces sont successivement mises en batterie dans les mêmes secteurs au cours de l'année 1916. Toutes sont très peu utilisées et font surtout des tirs de représailles et de la contre-batterie sur les pièces de gros calibre ennemies. La plus grande partie de la Formation participe aux deux opérations importantes de l'année : la défense de Verdun et l'offensive de dégagement entreprise dans la Somme.

Le 1er groupe (**Capitaine de Vaisseau Grandclément puis Lieutenant de Vaisseau Le Clerc**) et ensuite la 1er Batterie (**Lieutenant de Vaisseau d'Arvieu**) renforcés d'éléments de la 8e Batterie sont engagés à Verdun.

La 46 Batterie (**Lieutenant de Vaisseau Renard**) renforcée d'éléments de la 8e Batterie et de détachements prélevés dans les autres batteries organiques sont engagées dans la Somme. D'autre part, les 66 et 7e Batteries (**Lieutenants de Vaisseau Ollive, Barckhausen, puis de Fourcauld**) sont réparties sur le front de Lorraine et d'Alsace.

Un 14 à Saint-Julien (**Lieutenant de Vaisseau Laloy**); un 16 à la Hazelle transporté ensuite au bois Le Fays (**Enseigne de Vaisseau Rocq**); un 16 à -Maidières (**Lieutenant de Vaisseau Riétournard**) ; un 16 dans la forêt de Favq (**Enseigne de Vaisseau Brulard**) ; un 16 au Mont-Saint-Jean (**Lieutenant de Vaisseau Reille**); un 16 à Champenoux (**Lieutenant de Vaisseau Quesnel**); un 16 à Barthélemon (**Lieutenant de Vaisseau Chollet**) ; un 16 à Pettonville (**Ingénieur des Constructions Navales Guillon**); un 16 à Carspach (**Lieutenant de Vaisseau Laignier**). En outre, la 2e Batterie (**Lieutenant de Vaisseau Stapfer**) est répartie sur le front de Sainte-Menehould à Reims. Un 16 à Virginy (**Enseigne de Vaisseau de Moral**); un 16 à Wargemoulin (**Lieutenant de Vaisseau Desforges**); un 16 à Bacconne, puis à Bellevue (**Enseigne de Vaisseau Dupré**). Enfin la 8a Batterie (**Lieutenant de Vaisseau Darlan**) tient le front de Reims à Soissons. Un 14 à Reims (**Lieutenant de Vaisseau de Vogue**); un 16 à Guyencourt (**Lieutenant de Vaisseau Gautier**); un 16 à Breneile (**Enseigne de Vaisseau de Geoffroy**).

1. - Défense de Verdun

Les opérations de Verdun peuvent se diviser, en ce qui concerne les pièces de Marine, en deux périodes nettement distinctes.

a) Du 21 au 29 Février, les pièces de Marine en position autour de la Place participent à 'la défense de la première heure et sont presque toutes prises par l'ennemi. Les détachements rivalisent d'ardeur et de courage et ne se replient que sur ordre ou à la dernière extrémité.

b) Après une période transitoire de regroupement, de nouvelles pièces sont mises en batterie et participent à toutes les opérations de défense et de dégagement de la Place. La part active qu'elles prennent à ces opérations leur vaut souvent des félicitations de Commandement (4 citations de détachements à l'Ordre de la IIe Armée).

Première période. La première période ne saurait être mieux décrite que dans la lettre suivante adressée le 13 Mars 1916 au Ministre de la Marine par le **Contre-amiral Aiktiet**, Commandant Supérieur : « A l'appui des propositions de récompense que je vous présente en faveur du Groupe de Canoniers-Marins, j'ai l'honneur de vous exposer d'une façon résumée ce qu'a été la participation de ce personnel à la défense de Verdun lors de l'offensive allemande de fin Février. » Les emplacements des ouvrages armés de pièces servies par le personnel canonier-marin au Nord et à l'Est de Verdun; ainsi que leurs observatoires sont énumérés ci-après de l'Ouest à l'Est.

OUVRAGES COMMANDANT CALIBRE PARTICULARITÉS DIRECTION

Caurettes **E.V. Le Guennec** 114c/m Casematé N. 30°15' O.

Cumières **L.V. Renard**.. 1 24 c/m Le canon non Plateforme horiz.

Bois Le Fay **E.V. Challamel** 1 14 c/m Casematé N. 8°50' O.

Chambrettes **E.V. St-Germaül**. 114 c/m Mêmes particularités que pour 5 Vacherauville.

Herbebois **E.V. Pieri** 116 c/m Casematé N. 9°30' E.

Fort de Vaux **L.V. Aubert** 1 24 c/m Pièce protégée

Bois d'Herme **Courteville** 1 14 c/m i Casematé N. 45° E.

Bois d Henre- **L.V d'Arvieu** 116 c/m Casematé N. 43°40' E.

Camp Romain **L.V. Pichon**. 114 c/m.

. Trois autres 14 cm. casematés défendent la région tout au sud de Verdun, l'un près des Eparges, l'autre près de Troyon, le dernier sur la rive gauche de la Meuse, un peu au sud de Troyon, ont exécuté des tirs, mais sans être véritablement engagés dans l'action qui se passait au nord de Verdun. Observatoires à : La Côte de l'Oie (rive gauche) ? Côte 344 (entre Samogneux et Beaumont) Soumazannes Caurières Hardaumont (nord de Vaux) Les Hures Aulnoy Moulainville Les Bluses

L'action débuta le 21 Février vers 7 heures du matin par une préparation d'artillerie d'une extrême violence s'étendant sur le front compris entre la Meuse et Etain, particulièrement intensif entre le fleuve et Hardaumont, notamment dans les régions du bois d'Haumont, bois des Caures, cap de Bonne Espérance, bois de Soumazannes. Il s'y joint des tirs systématiques par très gros calibre contre les voies de communication et les nœuds de routes, des tirs de démolition des centres de résistances de la troisième position, très intenses sur les forts de Douaumont et de Vaux, Verdun est bombardé par des 380.

Nos batteries d'artillerie, dont la plupart occupent les mêmes emplacements depuis de nombreux mois sans s'y être fortement protégées, sont violemment prises à partie. Les observatoires repérés sont de suite écrasés. Nos liaisons téléphoniques sont presque aussitôt hachées. Les ravitaillements deviennent de suite impossibles pour certaines régions comme l'Herbebois, La Vauche, le bois de Fay, les voies ferrées étant bouleversées, les routes étant défoncées par les trous de 420. 305 ou bien encore les attelages faisant défaut pour les chariots du Parc.

Le **Capitaine de Vaisseau Grandclément**, adjoint au Colonel commandant l'artillerie du 30e Corps (poste de commandement auprès du fort de Souville, opérations sur la rive droite de la Meuse) pour s'occuper particulièrement des pièces de marine se voit presque immédiatement privé des moyens de leur transmettre ses ordres. Il ne peut en faire passer que par intermittences. Les Commandants des Groupes d'ouvrages doivent, dans ces conditions, agir en autonomie et d'après les instructions préalables qu'ils avaient reçues du Commandant Grandclément. Leur approvisionnement n'a malheureusement pas été largement constitué quoique les difficultés du ravitaillement eussent été prévues : 200 coups par ouvrage de 14 environ. Vacherauville qui a deux 14 cm. a reçu 250 coups alors que pour l'offensive de Champagne les pièces avaient été approvisionnées à 400 et même 500 coups.

Trois objectifs au moins sont assignés à chaque ouvrage. Le 24 cm. de Vaux tire sur Romagnes, le 380 de la ferme Soral et le 240 du bois d'Hingly. Les Chambrettes arrosent le village de Romagnes et Loison, contrebattent le 240 du bois des Merles ; enfin le Lieutenant **de Vaisseau Martel** ayant saisi les indications radiotélégraphiques données par un avion, peut, à un moment, les utiliser pour contrebattre efficacement une batterie en action. La Vauche tire sur Billy. Mangiennes et Romagnes. Bois Le Fay tire sur Puvillers, Vittarville et Damvillers où son tir fait sauter un dépôt de munitions. Vacherauville tire sur la gare de Vilosnes, les

villages de Dannevoux, Etraye, Sivry-sur-Meuse. Herbebois tire sur le 380 du bois de Warphemont et sur Loison.

Le Groupe de Cumières ne sera pas tout d'abord mis en action, l'action ne se passant encore que sur la rive droite. Herméville reçoit le premier jour l'ordre de tirer sur Baramont. Tous les tirs du Groupe du **Lieutenant de Vaisseau Martel** sont exécutés sous un bombardement intense, surtout à bois Le Fay, Herbebois, où l'ennemi envoie du 305 par 4 coups à la fois, à Vaux, qu'il salue de deux coups de 420 entre autres gros projectiles et où il prodigue les gaz suffoquant et lacrymogènes. Suivant la méthode habituelle nos Canonniers-Marins accélèrent le tir au moment où le feu de l'ennemi est le plus précis. A la fin de la journée du 21 l'ennemi attaque 'le bois d'Haumont qu'il occupe, le bois des Caures et le bois de Soumazannes, où il progresse. **L'Enseigne de Vaisseau Pieri** achève de dépenser ses munitions et fait ensuite occuper la tranchée voisine par ses hommes. Ils y seront ralliés dans la nuit par les trois observateurs de Soumazannes. Ceux-ci sous la conduite du 2e maître élève officier Moulin ont, après la démolition de leur observatoire, tenu toute la journée dans un observatoire de fortune situé en tranchée de première ligne. Ils y ont continué l'observation des tirs de nos batteries et le repérage des batteries ennemies sous un violent bombardement. Ils ont rapporté leurs instruments et fourni toutes les observations au retour à l'ouvrage sur lequel ils ne se sont repliés que lorsque l'ennemi passant derrière eux les eut coupés de la tranchée de soutien. Ils se sont d'ailleurs arrêtés en cours de route pour servir une mitrailleuse dont les servants avaient disparu.

Dans 'la nuit du 21 on réussit à approvisionner Vaux et Chambrettes par chariots de parc. Aux Chambrettes le transbordement des munitions très laborieux fut effectué par 20 hommes dirigés énergiquement par le second-maître Le Scour sous un bombardement nourri qui ne blessa que le second-maître fusilier Lozachmeur..

22 Février. Une contre-attaque de nuit a repoussé l'ennemi jusqu'à la première ligne des tranchées des Caures qu'il tient encore. Mais il occupe la ferme d'Anglemont et descend sur Samogneux. Le Trommel-Feuer reprend sur toute 'la ligne. L'ennemi progresse en avant du bois des Caures mais ses attaques sur l'Herbebois restent infructueuses : l'Enseigne de **Vaisseau Pieri** tient toujours sa tranchée avec son personnel, qui est malheureusement armé de fusils mod. 1874 aux fumées révélatrices.

La fusillade d'une forte attaque se rapprochant, **l'Enseigne de Vaisseau Pieri** donne l'ordre de mettre le feu aux pétards disposés pour faire sauter la pièce. Le cordon Bickford ne fonctionne pas. Il est sursis à une nouvelle tentative de démolition, une estafette envoyée au Commandant des avant-postes ayant réussi à passer et rapportant les renseignements que la situation n'a pas changé. Une vigoureuse contre-attaque reconquiert même dans la matinée le bois de Soumazannes et l'ouvrage de 16 de l'Herbebois resté occupé pendant toute la journée et la nuit suivante sous un violent bombardement : les coups de 130 tombent dans le voisinage par salves de 8 coups toutes les 75 ou 90 secondes. Ce feu dure jusqu'à 18 heures. De 15 h. 30 à 18 heures plusieurs coups de 305 s'abattent sur l'ouvrage : l'un au-dessus de la soute à projectiles ne réussit qu'à ébranler son coffrage; le souffle d'un coup tombé près de la volée dépointe la pièce sans l'abîmer. Toute la nuit le 130 tombe dans le ravin à raison d'un coup toutes les 25 à 30 secondes empêchant d'aller à la fontaine voisine : le personnel souffre de 'la soif. Dans l'après-midi de ce jour, le temps brumeux jusque-là s'étant dégagé nos ouvrages peuvent effectuer des tirs sur les objectifs qui leur ont été assignés. Les batteries du Groupe de Cumières n'ayant pas de contre-batteries à faire reçoivent l'ordre de tirer sur les gares de Vilosnes, Briouilles et Nantillois.

A 13 heures **L'Enseigne de Vaisseau Challamel** recevait par ses estafettes assurant les communications entre son ouvrage et le central d'artillerie lourde de Beaumont, l'avis de se préparer à mettre la pièce hors d'usage et de l'évacuer. Il s'empressait aussitôt de tirer ses derniers projectiles et fournissait du renfort à une batterie de 120 voisine pour activer la consommation de ses munitions. A 14 h. 45 la fusillade étant toute proche et les batteries voisines ayant déjà fait sauter leurs pièces, **L'Enseigne de Vaisseau Challamel** faisait évacuer son ouvrage après avoir incinéré tous ses documents, et le feu était mis avec le cordon Bickford du pétard. L'explosion ne s'étant pas produite, la vis-culasse fut emportée et enfoncée à une bonne distance dans un trou d'obus. N'ayant pas de tranchée à garnir derrière eux, le détachement alla rejoindre celui de Vacherauville laissant aux brancardiers, dans le poste de secours rencontré en route, le matelot-infirmier Larreur, dont un éclat d'obus avait brisé une jambe tandis qu'il soignait sur la route un soldat blessé.

23 Février. Le bombardement se poursuit avec une intensité croissante. A midi l'ennemi occupe le bois de Wavrille, en descend sur le bois des Forces : il s'installe aux Côtelettes et arrive à l'Herbebois par l'Ouest en même temps qu'il force l'entrée de ce ravin en attaquant avec des jets de flamme de 30 mètres la mitrailleuse qui en a défendu l'accès jusqu'alors.

L'Enseigne de Vaisseau Pieri s'est décidé à faire sauter sa pièce, puis il a fait garnir par son personnel la tranchée de soutien. Comme au bois Le Fay le pétard ne fonctionne pas. **L'Enseigne de Vaisseau Pieri** retourne à la pièce avec le Second-maître Kerjean et deux hommes résolus et pendant que l'ennemi installe une mitrailleuse à proximité de l'ouvrage il démonte la culasse et l'emporte dans la tranchée où ils la mettent hors d'usage à coups de pic. Toujours tenace le détachement passe ensuite successivement d'une tranchée à une autre, à mesure que les hommes y sont remplacés par des soldats du 164e d'Infanterie, mieux armés que les Canonniers-Marins. Enfin ces derniers ne se mettent en route pour les Chambrettes que quand il n'y a plus de place pour eux dans la tranchée. Dans cette journée, les Chambrettes, La Vauche, Vaux, poursuivent leur tir, mais sans observation. Un avion de réglage devait être mis à la disposition du **Lieutenant de Vaisseau Aubert** : le matin ses signaux de T.S.F. ne furent pas perçus nettement, l'après-midi il ne sortit pas.

C'est la seule tentative d'observation aérienne pour nos pièces marines pendant cette bataille ; cependant l'utilisation de leur grande portée réclame presque toujours l'observation aérienne. Caurettes et Cumières tirent également. Ces ouvrages ont reçu dès le matin du Commandant de l'Artillerie lourde de la 67e Division dont ils dépendent, l'ordre d'épuiser leurs munitions et de préparer la mise hors de service de leurs pièces. Le 24 Cumières n'a pas encore été pris à partie ; mais l'ouvrage des Caurettes autour duquel se trouvaient d'autres batteries est très violemment marmité depuis la veille. Dans La soirée des munitions peuvent être encore fournies à ces deux ouvrages.

24 Février. Une contre-attaque préparée entre le bois de Wavrille échoue en se heurtant à une nouvelle attaque. L'ennemi avance. Dans l'après-midi il débouche brusquement entre Louvemont et la côte 347, faisant tomber entre ses mains le massif du bois des Fosses, menaçant la côte 378. Il approche en même temps de la côte du Talou du côté de la Meuse. A l'Est continuant sa marche sur le bois de Chaume il débouche dans la soirée à la lisière Ouest du ravin de la Vauche. Un message est envoyé au **Lieutenant de Vaisseau Martel** pour lui prescrire de faire évacuer et sauter les ouvrages de la Vauche et des Chambrettes. Le message n'est pas reçu, mais l'ordre est exécuté sur l'initiative des Commandants des ouvrages qui se tenaient au courant de la situation. La Vauche, qui ne s'était vu attribuer que du 150 et du 210,

reçoit ce jour du 305. Les salves de gros calibre lui arrivaient par 4 coups simultanés. Quoique bien encadré l'ouvrage n'a pas été démoli.

Le **Lieutenant de Vaisseau Héret** ayant été prévenu à 14 h. 55 par le Colonel commandant le 243° que les Allemands étaient dans le bois de Caurières, fait brûler ses documents et donne l'ordre de faire sauter la pièce. Cette fois le pétard n'explose pas malgré trois allumages du cordon Bickford. La culasse est emportée et enterrée à bonne distance de l'ouvrage. Le détachement se faufile entre des tirs de barrage très denses et atteint Verdun n'ayant eu qu'un blessé aux côtés **du Lieutenant de Vaisseau Héret**, dans la soirée du 23. L'ouvrage des Chambrettes a été aussi très bien encadré jusque-là par des 150, du 210 et quelques coups de 305 qui n'ont pas réussi à abimer le matériel quoiqu'il soit à découvert A 13 h. 45 le **Lieutenant de Vaisseau Martel**, chef de groupe, qui se tient au poste téléphonique à quelque distance en contrebas de l'ouvrage, aperçoit des hommes de toutes armes descendant la crête.

Sachant l'ennemi à Caurières il envoie par estafette l'ordre à **l'Enseigne de Vaisseau Marie-Saint-Germain** de faire sauter sa pièce. Celle-ci a sauté à 2 h. 10, avant l'arrivée de l'estafette, sur l'initiative de **l'Enseigne de Vaisseau Marie-Saint-Germain** qui se rendait compte de la situation. Comme celui de la Vauche, le Détachement des Chambrettes a pu regagner Verdun en se faufilant à travers les tirs de barrage sans éprouver de perte. Dans l'après-midi de ce même jour, ayant été reconnaître l'état de la voie de 0 m. 60 aux environs de Bras et de Vacherauville, pour examiner la possibilité d'enlever les pièces de cet ouvrage, j'arrivais à la péniche STRASBOURG sur laquelle son personnel était logé au voisinage de l'ouvrage, au moment où le **Lieutenant de Vaisseau Des forges** venait de mettre ses pièces hors de service par dégradation des écrous de culasse et noyage des culasses dans le canal.

A ce moment (il était environ 14 heures) on voyait notre infanterie se replier sur le versant Sud de la côte du Talou, dont l'ennemi ne devait approcher la crête que le dimanche car des balles arrivaient aux environs de la péniche. Je décidais de faire hâler le STRASBOURG à Verdun pour sauver le matériel et les effets des détachements. La manœuvre fut délicate au passage à Vacherauville constamment et abondamment bombardé ; le canal y était encombré par un arbre abattu et par des chalands dont un chargé de munitions explosa peu après.

Cette manœuvre fut dirigée avec grand sang-froid par **le Lieutenant de Vaisseau Des forges** son équipage opérait le halage avec un superbe entrain, saluant l'arrivée de chaque obus de quelques lazzis. Ce jour-là commença, après une visite des avions allemands à 10 h. 30 'le bombardement de la pièce de Cumières. Elle n'en exécuta pas moins le tir de 42 coups qui lui restaient A la fin de l'après-midi le bombardement avait causé à la voie ferrée voisine et à la route, des dégâts qui auraient rendu le ravitaillement en munitions très difficile sinon impossible.

Le **Lieutenant de Vaisseau Renard** rend compte dans ces termes des conditions dans lesquelles il a fait évacuer son ouvrage et celui des Caurettes : « 16 heures. Visite **de l'Ingénieur Conturie** qui m'apporte les instructions du Commandant en cas de repli : diriger les détachements sur le fort du Bois Bourru ou sur Verdun. « Le bombardement est incessant. Rédigé les instructions en cas de repli pour la pièce de 14 et le 24. « 19 heures 30. Je reçois par estafette avis verbal du Colonel A.L.D. 67 de prendre mes dispositions de repli, sans détruire les pièces et de ne me replier que quand les 155 courts en arrière de ma position se replieront : le Capitaine commandant le Groupe de ces pièces me préviendra de l'ordre de leur repli. « Pris les dispositions de mise hors de service de l'armement.

« J'envoie en même temps une estafette au Groupe de 155 courts pour essayer de réparer la ligne téléphonique pour rester en liaison avec lui : au cas où il ne pourrait faire cette liaison de rester au Groupe lourd et de me prévenir en revenant des ordres qu'il recevra. » 20 heures 45. Retour de l'estafette me rapportant l'ordre de repli pour 22 heures des 155 courts et confirmation du repli de l'artillerie lourde cette nuit.

« Envoyé une estafette à la pièce de 14 pour lui prescrire de ne pas détruire sa pièce; je décide même de ne pas détruire la pièce de 24, ce repli pouvant être un repli momentané puisqu'il n'y a pas d'attaque sur la rive gauche, repli nécessité simplement par l'avance de l'ennemi sur la rive droite de la Meuse. » 22 heures 30. Le repli des 155' courts commence, je termine mes dispositions et j'attends une embellie pour ordonner l'évacuation par petits groupes. » 23 heures. L'évacuation est terminée sans autre incident qu'un homme blessé par accident en tombant dans un des trous d'obus sur la voie ferrée. Au village je trouve 'le détachement des Caurettes qui a évacué sans incident, ayant pris les dispositions prescrites pour la mise hors de service de l'armement. « Pièces hors de service : Cartes, documents, ordres détruits, tableaux téléphoniques et appareils emportés. « Je décide de faire route sur le fort de Bois Bourru d'où je rendrai compte à la Marine et où j'attendrai les instructions. » La pièce de Vaux fut encore employée ce jour-là contre Romagnes et le 420 du bois d'Hingry. 25 Février. Au cours de la nuit du 24 au 25 Février, l'ordre fut transmis par le Général Commandant le 3CT Corps d'Armée d'abandonner la Woëvre et de replier sur les Hauts de Meuse les forces qui l'occupaient. Le mouvement de retraite devait être terminé au jour.

- Le **Lieutenant de Vaisseau d'Arvieu** qui dirigeait du central téléphonique de Braquis le groupe des deux ouvrages rend compte qu'il fut mandé vers 1 heure du matin au téléphone par le Colonel Commandant l'A.D. 132 et qu'il en reçut les instructions suivantes : « Tenez-vous prêt à faire sauter vos pièces au jour. Vous tirerez ce que vous pourrez quand vous jugerez le moment favorable. Surtout tenez-nous au courant de la situation. C'est à vous de prendre l'initiative du moment où il faudra exécuter cet ordre de façon que le matériel soit mis hors d'usage en temps voulu.

Ignorant tout de la situation dont le caractère critique lui était soudainement révélé au milieu du calme qui n'avait cessé de régner dans ce secteur depuis le début de l'offensive, car son bruit n'y parvenait même pas, le **Lieutenant de Vaisseau d'Arvieu** était bien loin de s'attendre à l'ordre qu'il venait de recevoir et qu'il se fit répéter et préciser. Son premier soin fut d'alerter ses deux ouvrages des bois d'Hennemont et d'Hermévilie et ses observateurs.

Pensant qu'on s'attendait à quelque attaque, il comptait ouvrir le feu dès son début, consommer alors toutes ses munitions, puis, une fois tout le matériel hors de service, si l'ennemi avançait, il projetait de mettre ses marins aux ordres du Commandant du 31^e territorial pour les faire participer à la défense du centre de résistance. Il donna des ordres en conséquence et se rendit chez le Colonel Commandant l'infanterie pour en tirer quelques indications sur la situation. Celui-ci n'avait pas encore d'ordres et n'en savait pas plus long que le **Lieutenant de Vaisseau d'Arvieu**. En revenant à son poste téléphonique, le Lieutenant de Vaisseau d'Arvieu rencontre le Capitaine Commandant l'artillerie de campagne qui venait de recevoir l'ordre de se replier immédiatement sur les Hauts de Meuse. Une de ses batteries était déjà en route, les autres allaient suivre incessamment. Le **Lieutenant de Vaisseau d'Arvieu** donne l'ordre à ses ouvrages d'ouvrir le feu de suite pour consommer les munitions avant le jour. Le tir était commencé quand il reçut du Colonel Commandant l'infanterie l'avis qu'il lui était ordonné de se replier immédiatement sur Chatillon-sous-les-Côtes, et de faire son mouvement discrètement avant le jour; des ordres étaient déjà transmis en conséquence aux

avants postes. Calculant alors le temps qui lui restait avant l'apparition du jour et celui qui allait être nécessaire pour assurer la destruction du matériel si le fonctionnement des pétards laissait à désirer, le **Lieutenant de Vaisseau d Arvieu** se décide à faire sauter les pièces sans attendre le complet épuisement des munitions. **Hermévilie** avait tiré 80 coups, **Hennemont** 46 coups en un peu plus d'une heure de tir : il en restait à peu près autant qu'on tenta vainement d'incendier au départ des ouvrages. Cette fois encore les pétards refusèrent d'exploser au moyen du cordon **Bickford**, malgré plusieurs tentatives d'allumage. Au bois d'**Hennemont** le Premier Maître **Abautret** fit alors enfouir la culasse dans un trou préparé à l'avance au fond d'un trou d'obus.

A **Hermévilie** **L'Enseigne de Vaisseau Courteville** eut l'idée de placer les pétards dans une douille dont une partie des fagots avaient été enlevés. Il fit ensuite partir le coup ainsi préparé. Non seulement la pièce sauta, mais l'explosion détermina l'effondrement de la casemate. **L'Enseigne de Vaisseau Courteville** ainsi que le Maître **Selo** resté auprès de lui faillirent être ensevelis sous les décombres de leur ouvrage. Le jour commençait à poindre quand les deux détachements réunis à **Braquis** quittèrent ce village après destruction des documents et des objets qu'ils ne pouvaient emporter. Ils formèrent la queue d'une des longues colonnes d'infanterie qui sillonnaient la **Woèvre** se dirigeant vers les côtes de **Meuse** ; le temps très sombre dissimula cette morne retraite.

En passant près du **Camp Romain** le **Lieutenant de Vaisseau d'Arvieu** reçut un ordre de prendre le commandement de cet ouvrage qu'il avait déjà exercé longtemps, ce qui le maintenait à la direction du Groupe des ouvrages servis par le personnel de sa batterie. A **Vaux**, qui avait eu les jours précédents un tué et trois blessés, la pièce devenait très menacée le 25, son ravitaillement n'était plus possible. Le Commandant de l'Artillerie du 30a C.A. invite en conséquence le **Commandant Grandclément** à faire porter au **Lieutenant de Vaisseau Aubert** l'ordre de consommer ses munitions dans la journée, en trois tirs sur **Loison**, **Romagnes** et le 420 de la forêt de **Spincourt**, après quoi il ferait sauter son matériel.

Le **Commandant Grandclément** se rendit lui-même à l'ouvrage dans l'espoir qu'il pourrait faire surseoir à l'exécution de la démolition si la situation ne s'aggravait pas. Mais à 15 h. 30 la mise en action des mitrailleuses à la jonction des deux crêtes d'**Hardaumont** et de **Douaumont** annonçait que l'effort de l'ennemi était tout proche; d'autre part le village de **Bezonvaux** venait de nous être enlevé et la fusillade partant de l'entrée de **Vaux** indiquait que nos troupes se repliaient sur ce village. L'ordre de destruction de la pièce fut donné. L'opération prit une heure par suite du mauvais fonctionnement du cordon **Bickford** qu'on ne réussit à allumer qu'en l'entourant de chiffons imbibés de pétrole et en le faisant passer dans la culasse ouverte au lieu de lui faire le canal de lumière. La pièce sauta à 16 h. 30.

A 17 heures le Colonel Commandant le 44e d'infanterie avisait le **Commandant Grandclément** que l'ennemi avait percé notre front à **Douaumont** et était en marche sur **Souville** : il l'engageait à éviter cette route pour le retour à **Verdun**, les patrouilles ennemies vont y être avant notre détachement Ce dernier fut donc ramené à la citadelle par **Tavannes** et la route d'**Etain**. Il y arrivait vers 21 heures après une marche rendue pénible par la neige et le verglas. Le renseignement concernant la percée de l'ennemi à **Douaumont** et son approche de **Souville**, de même que celui qui lui faisait, dans la même soirée, dépasser **Bras** et atteindre **La Folie**, semble avoir été par suite reconnu comme controuvé. Dans la même nuit, ainsi que j'en ai rendu compte dans ma lettre n° 1355 du 29 Février 1916, les **Canonnières-Marins** quittèrent la Citadelle pour **Dugny** et **Lemmes**. Depuis lors ils ont été employés soit à des mouvements de munitions en cet endroit, soit à **Landrecourt**, soit à l'évacuation de l'arsenal de **Verdun**; une

batterie de C.M. a été envoyée au groupe des Armées du Nord. Enfin nous avons mis un matériel de 14 cm. tenu en réserve, en batterie à Moulainville sur un ancien emplacement préparé en 1914 (octobre). J'ai obtenu de faire préparer deux positions de repli pour le matériel de Moulainville et pour celui de Camp Romain voués à une destruction prochaine si on les maintenait à des emplacements en bordure des Hauts de Meuse aux pieds desquels se trouve l'ennemi.

Sous la vigoureuse impulsion du **Lieutenant de Vaisseau d'Arvieu** (Camp Romain) et de **l'Enseigne de Vaisseau Courteville** (Moulainville) dont l'attitude sous le feu est vraiment superbe, ces matériels sont servis par les anciens détachements des bois d'Herméville et d'Hennemont avec une vaillance que n'ébranlent pas les pertes subies (6 tués et 7 blessés à Moulainville) (4 blessés à Camp Romain) en quelques jours. Je dois, avant de terminer ce rapport, rendre hommage également à nos équipes d'observation qui se sont admirablement comportées, celles des Hures notamment s'est maintenue dans une situation très périlleuse, ce qui lui a permis de renseigner très utilement des batteries de 75.' **Signé : AMET.**